

AVANCEMENTS 2015-2016-2017

UNE CHUTE VERTIGINEUSE QUI NE FAIT QUE DÉBUTER...

Après des mois d'attente l'administration a sorti au journal officiel le ratio des promus pour la prochaine CAP d'avancement. Notre constat ? Il n'est pas bon du tout et ceux qui suivront seront encore moins bons... Chronique d'une catastrophe annoncée.

Alors que les commissaires ont réussi à sanctuariser un ratio de 12% pour les trois prochaines années, les officiers de police continuent de subir la crise et le déclassement depuis la fin du protocole additionnel (de 2007 à 2012) signé par Synergie-Officiers. C'était la dernière avancée majeure pour l'exhaussement qualitatif du corps de commandement avec des ratios autour de 20% et 50 postes de fonctionnels par an pendant 5 ans.

RATIOS PROMOUVABILITÉ AU JO

2015 -> 12%

2016 -> 11%

2017 -> 10%

2018 un ratio à un seul chiffre ?

CHIFFRE 5

Seul le projet visionnaire de Synergie-Officiers peut laisser espérer mettre un frein au déclassement des OPN, avec une nomenclature revue et adossée à une déflation programmée à 6000 officiers de police, un auto-financement des mesures à budget constant : c'est-à-dire moins d'OPN mais mieux considérés et mieux rémunérés.

MEILLEUX RÉMUNÉRÉS